



Inscription 2018 - 2019



N'oubliez pas le montant de votre adhésion à l'association :

- 28 euros pour les + de 16 ans
- 18 euros pour les - de 16 ans

Nom

Adresse

Code Postal Ville

TÉLÉPHONES email

Prénom

Date de naissance ___ / ___ / ___

Activité

Lieu & Jour

Horaire désiré

Adhésion €

Coût €

Location €

Prénom

Date de naissance ___ / ___ / ___

Activité

Lieu & Jour

Horaire désiré

Adhésion €

Coût €

Location €

Prénom

Date de naissance ___ / ___ / ___

Activité

Lieu & Jour

Horaire désiré

Adhésion €

Coût €

Location €

Total €



Règlement 2018 - 2019



Tous les règlements sont payables d'avance en début d'année. Vous pouvez régler en plusieurs fois. Les dépôts de chèque se font chaque mois aux environs du 15. Possibilité d'étaler vos règlements en 10 chèques. Les chèques vacances et chèques MSA sont acceptés.

Ci-joint(s) _____ chèque(s) à l'ordre de Croisée des Arts
pour un montant de _____ euros
Banque _____ Agence _____

- Prêt d'un instrument (chèque de caution)
- Location d'un instrument

Je loue ou emprunte à Croisée des arts le ou les instrument(s) suivant(s) :

Je loue ce(s) instrument(s) pour la somme de _____ euros

Je dépose un chèque de caution de _____ euros

Mois	n° de chèque	Montant
Septembre	_____	_____ €
Octobre	_____	_____ €
Novembre	_____	_____ €
Décembre	_____	_____ €
Janvier	_____	_____ €
Février	_____	_____ €
Mars	_____	_____ €
Avril	_____	_____ €
Mai	_____	_____ €
Juin	_____	_____ €

<u>Tarif des locations</u>	
Accordéon	150 €
Flûte traversière	120 €
Guitare	60 €
Saxophone	80 €
Violon	100 €
Basse	100 €

<u>Montant des cautions</u>	
Accordéon	1 200 €
Flûte traversière	800 €
Guitare	250 €
Saxophone	1 500 €
Violon	500 €
Basse	350 €

Réductions concernant les cours de musique : 2 élèves dans une même famille -5% sur le montant des cours , 3 élèves - 10% ; 4 élèves -15%